
COMMUNIQUE DE PRESSE

Démarrage des vaccinations COVID-19 à La Rochelle et Châtelailon-Plage

L'Etat a engagé depuis le 27 décembre le déploiement des vaccinations COVID. Plusieurs Communes de l'Agglomération se sont portées volontaires pour accompagner les vaccinations par la création de centre de vaccination pour le grand public. Un premier centre de vaccination sera ouvert du 18 au 22 janvier au centre municipal de vaccination de La Rochelle, 2 rue de l'Abreuvoir. A partir du 25 janvier, deux centres seront installés : à l'Espace Encan à La Rochelle et à l'hippodrome de Châtelailon-Plage, 9 rue des Sulkys.

Les vaccinations seront assurées par les professionnels de santé du lundi au vendredi, à partir du lundi 18 janvier 2021, exclusivement sur rendez-vous et en fonction des arrivages estimés de vaccins :

- via le site Internet Doctolib www.doctolib.fr
- par téléphone au 05 46 30 57 17.
Ce standard est ouvert à partir de lundi 18 janvier de 9 heures à 18 heures sans interruption du lundi au vendredi.

Les rendez-vous sont réservés aux personnes de 75 ans résidents dans l'agglomération de La Rochelle. Les personnes vulnérables à haut risque font également partie des publics prioritaires. Elles doivent consulter leur médecin traitant avant de solliciter un rendez-vous pour la vaccination. Les professionnels de santé prioritaires sont pris en charge par le Groupe Hospitalier.

Le jour du rendez-vous, les personnes doivent présenter leur carte vitale et une pièce d'identité. Les personnes qui arrivent après une consultation médicale auprès de leur médecin traitant sont invitées à apporter le questionnaire préalable à la vaccination complété.

Pour rappel : le médecin traitant reste le meilleur interlocuteur pour répondre aux questions sur la vaccination.

Anne Michon – 06 17 01 43 72 / 05 46 30 34 56

RESPONSABLE DES RELATIONS MEDIAS

Communauté d'Agglomération et Ville de La Rochelle

anne.michon@agglo-larochelle.fr / [Facebook Anne Michon](#)